

QUE DE NIEU ?

QUOI DE NEUF ?

Petit périodique d'infos municipales.

N°3

NOVEMBRE 2020



Après une saison touristique marquée par un air de France libérée et prolongée par le passage du Tour de France, nous voici à nouveau confrontés aux mesures de restrictions qui s'imposent dans la lutte contre la COVID.

Avec beaucoup d'espoir, nous avons redoublé d'efforts pour faire vivre notre territoire et rendre ces derniers mois plus légers. Soyons fiers de cette ébullition estivale réussie grâce à l'investissement et à l'envie de chacun.

Merci à vous tous, acteurs de la vie locale, acteurs de la vie en société et du vivre ensemble !

Aujourd'hui, pour nous protéger et nous préserver collectivement, nous devons reprendre nos distances physiques et sociales. Cela peut nous paraître paradoxal, mais momentanément, nous devons nous adapter pour mieux résister.

Comme chaque année, nous voulions nous rassembler autour des moments fédérateurs et intergénérationnels du 11 Novembre, de la Sainte barbe, du repas du CCAS...

Nous pensions déjà aux fêtes de fin d'année à l'EHPAD, à l'école ou en famille. Malheureusement nous sommes contraints de nous adapter aux nouvelles données en faisant preuve d'imagination.

Soyons solidaires et unis dans cette nouvelle épreuve mais restons courageux, ambitieux et audacieux pour préparer l'avenir et redonner à notre vie rurale sa plus belle vitalité.

Conscients qu'il sera difficile de faire aboutir l'ensemble des projets en cours, nous sommes toutefois décidés à mettre toutes les chances de notre côté pour une sortie réussie de la crise sanitaire.

❖ Vie associative

✓ Arbres de la fraternité

Habituellement, à chaque élection municipale, les débats sont clos par la plantation d'un arbre "totem" devant chaque foyer d' élu.

C'est toujours l'occasion d'un moment convivial et fraternel.

Cette année, sans vouloir écarter les initiatives individuelles, en raison du contexte sanitaire, nous avons souhaité reporter ces moments festifs.

Cependant, dans un esprit de fraternité et de solidarité, à l'approche de la Sainte Catherine, nous souhaitons planter tout de même 15 arbres d'espèces différentes et un arbre en hommage au Dr Valette.

Ceux-ci constitueront dans un futur proche un arboretum et viendront compléter l'aménagement paysager du plan d'eau.

Les frais liés à cette opération seront intégralement pris en charge par les conseillers municipaux.

Vu le contexte, les plantations se feront dans le strict respect des règles sanitaires. Dès que nous le pourrons, viendra l'heure de se retrouver autour d'un moment que l'on souhaite fédérateur. L'ensemble de la population sera convié pour « arroser » les plantations.



✓ Mon village invite l'humour

Le 1er festival rural de l'humour s'invite à La Tour en février 2021. Créé par Stéphane Boucly, il sera parrainé par Jean-Christian Fraiscinet du duo des Bodin's et couvert par France 3 Auvergne.

Ce festival permet aux municipalités de se doter d'un réseau culturel inédit tout en offrant aux populations la possibilité d'accéder à une culture jusque-là réservée aux grandes villes.

Le spectacle aura lieu le vendredi 19 février 2021 à 20h30 à la salle des fêtes de La Tour.

Trois artistes confirmés se relayeront sur scène pour le plaisir de tous. Il y en aura pour tous les goûts : humour noir, satire, absurde ... Quoi de mieux que le rire pour nous rassembler.

Les détails du festival et les démarches pour réserver vos places vous seront communiqués prochainement.

A vos agendas !!!



✓ Foire Primée d'Automne

L'incontournable foire primée d'automne s'est tenue le 10 octobre dans le respect des règles sanitaires.

Au foirail, les visiteurs ont pu profiter du marché de produits locaux - où une quinzaine d'exposants était présente - et assister à une démonstration du SMCTOM de la Haute Dordogne sur le compostage et le recyclage des déchets. Comme chaque année, le jury a jaugé et noté tous les animaux présents (une cinquantaine) avant la remise des prix très attendue. Et c'est en présence des personnalités locales et voisines que le palmarès a été dévoilé.



✓ Téléthon 2020

Dans le contexte sanitaire actuel, les organisateurs du Téléthon nous informent que toutes les manifestations prévues sont annulées.

✓ COVID-19 – Personnes vulnérables

Sachez que la Mairie et les membres du CCAS sont à votre service pour toutes informations et assistance si besoin. Respectez les consignes et prenez soin de vous et de vos proches. Un référent Covid a été désigné en la personne de Mme Christiane GAYDIER joignable aux numéros suivants : 04.73.21.51. 81 ou 06.72.71.06.18

❖ Les projets

✓ Centre Paul Marion

Le dossier de subvention du site des anciennes colonies de Bourges sera déposé avant le 31/12/2020.

De nombreux acteurs sont impliqués : le comité d'Auvergne de Ski, M. Paul MARION, La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et Mme Hélène CHARLES, architecte qui vient d'acquiescer la ferme de la Charbonnière.

CENTRE SPORTIF SAISONNIER
PAUL MARION



✓ Cantine

Après plusieurs déménagements et installations provisoires, il nous est apparu indispensable d'apporter une réponse pérenne pour la cantine. Intégrer la cantine au sein de l'école nous semble la solution la plus appropriée pour améliorer le confort de tous. Le projet à l'étude transformera la salle de bibliothèque en salle de cantine avec une extension à l'arrière du bâtiment scolaire pour obtenir la surface nécessaire. Ce projet de cantine se fera en concomitance avec l'installation de la bibliothèque dans les caves de la « Maison Moulin » qui seront aménagées dans ce but.

✓ STATION SERVICE CLID EXPRESS 24/24

LE PROJET PREND FORME :

Le terrain proposé au lieu-dit « Les Ventadoux » (RD203/RD645) a obtenu l'aval de l'investisseur GESTINOR et le certificat d'urbanisme est positif. Le chiffrage des lots Génie Civil et VRD est en cours. Dès réception nous pourrions soumettre à nouveau ce projet au Conseil Municipal pour envisager l'achat du terrain au département et prévoir le début des travaux.



✓ Voierie/remembrement :

➤ Remembrement : L'aménagement foncier de la commune de Tauves a concerné notre commune sur la partie d'Aulhiat. Pour finir ce programme, le chemin rural des Lugands a été élargi et assaini. Des travaux complémentaires d'empierrement ont été commandés pour stabiliser ce chemin dans la durée.

Avec l'objectif de réaliser un investissement fonctionnel, ce chantier sera financé en partie du produit de la vente de coupe de bois sur la section d'Aulhiat/Pontvieux et une participation de M. CHALEIL.

➤ Voierie : Des travaux débiteront à partir du 16 novembre pour une durée d'environ 15 jours et comprennent le chemin d'accès au cimetière de La Tour, le chemin du Sucquet, le chemin de Saint-Pardoux direction Vouheix et la rue qui donne accès au parking de la salle des fêtes. Ce dossier a été accompagné par l'ADIT.

Le montant des travaux est estimé à 64 091.00 € HT. Quant aux subventions de l'Etat et du Département, elles s'élèvent à 32 711 €.

✓ Travaux Salle des fêtes et cuisine

- Extension de 60 m² : le projet initial prévoyait une enveloppe budgétaire de 327 000 € qui, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, s'est avérée insuffisante. Un complément de 45 000 € a dû être réalisé pour financer :
- l'équipement intérieur de la cuisine pour un montant de 19 000 €,
 - des travaux complémentaires liés à des imprévus

Ces travaux devraient être terminés fin 2020 pour un coût total de 363 000.00 €

- Dégâts des eaux : Suite à une expertise, le montant des dégâts occasionnés a été chiffré à 38 378.34 € dont 33 447.42 € remboursés par l'assurance. Ces travaux vont pouvoir commencer avant la fin de l'année pour le rez-de-chaussée et courant 2021 pour le 1^{er} étage. Le sol du cabinet de kinésithérapeute a été refait en priorité afin d'éviter la fermeture trop longue de ce dernier.
- Remplacement portes et fenêtres existantes : dans le cadre du plan de relance pour la transition écologique et notamment la rénovation énergétique des bâtiments, la commune propose un projet sur la réhabilitation des ouvertures (portes et fenêtres) ; projet qui pourrait être déposé au cours du 1^{er} semestre 2021.

✓ Sentier de valorisation du patrimoine historique et géologique

La municipalité souhaite s'engager dans un projet de mise en valeur de son patrimoine historique, naturel, géologique et culturel...

Parmi les thématiques abordées, seront notamment évoqués :

- L'histoire de la famille de La Tour, la Baronnie...
- L'eau, les bacs, les fontaines, les cascades...
- La géologie, les pavés de géants, la coulée basaltique...
- Le bâti et les sites religieux, l'église de St Pardoux, l'ancien château, Natzy...
- Les traditions et l'immatériel, les violoneux, les foires...

Dans un premier temps, un comité de pilotage est chargé de rédiger un cahier des charges pour réaliser une étude. Avec l'accompagnement du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, cette étude aura pour finalités :

- l'aménagement d'un sentier d'interprétation et ses différentes variantes,
- l'aménagement d'un espace découverte et d'exposition dans le sous-sol vouté de la Mairie. (Anciens WC publics)
- la possibilité de répondre aux critères du label "Petites Cités de Caractère".

Sur le plan financier, nous espérons mobiliser des fonds européens dans le cadre de la nouvelle programmation FEDER en Auvergne 2021/2027.

Pour vous présenter la démarche, nous vous invitons aussi à visionner la vidéo « Mobilisons-nous », E. Amblard.

<https://www.youtube.com/watch?v=9boURuk8ssg>



Bacs et fontaine de La Tour



✓ Appel à projet

Le conseil municipal a lancé un appel à projet de type économique sur deux sites : la scierie Roux et le chalet de Chambourguet.

Quelques porteurs de projets se sont d'ores et déjà montrés enthousiastes à l'idée de contracter un bail emphytéotique ou un bail à construction.



❖ Affaires financières

Nous nous étions engagés à ne pas emprunter plus de 150 000 euros pour réaliser le budget 2020.

Souhaitant profiter des taux d'intérêts extrêmement bas (0,46 %), nous avons contracté un prêt de 535 000 € dans la limite des prévisions budgétaires. Il sera débloqué en 3 fois sur les exercices 2020, 2021 et 2022 (1^{er} débloqué de 150 000 euros le 1^{er} décembre 2020).

❖ Actualités

✓ Ecole

La rentrée scolaire 2020/2021 a été marquée par un nouveau protocole sanitaire pour contrer la propagation de la Covid19. Les équipes éducative et municipale ont travaillé main dans la main dans l'intérêt des enfants. Ainsi, il a été décidé de réduire à 4 jours la semaine scolaire ; décision « provisoire » ayant obtenu l'aval de l'Education Nationale.

D'autre part, pour les parents qui n'ont pas d'autres alternatives, une garderie municipale est en place le mercredi de 7h45 à 12h dans les locaux de l'école primaire.

✓ Qualité de l'eau au plan d'eau

La sécheresse et la canicule de cet été nous ont contraints d'interdire la baignade fin août. Les nouvelles normes sanitaires pour la qualité de l'eau nous font craindre des fermetures de la baignade répétées dans l'avenir. Pour éviter ces problèmes, nous travaillons sur notre « profil baignade » avec EPIDOR (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne) qui nous apporte son expertise sur la gestion de l'eau.

Le déshuileur sous le bassin de décantation a été vidangé ainsi que le bassin de décantation. Nous attendons d'autres interventions préconisées par EPIDOR.

✓ Etat de la forêt

La Commune de La Tour d'Auvergne compte pas moins de 2400 Ha de domaines forestiers. On pourrait s'en enorgueillir mais il faut nous rendre à l'évidence : la forêt d'épicéas d'Auzat, ravagée par des scolytes*, est vouée à disparaître si des coupes sanitaires d'urgence ne sont pas entreprises pour sauver le bois. La forêt de la Stèle, quant à elle, qui compte des sapins de plus de 200 ans, pose problème au niveau de la vente en raison de la taille des troncs.

Sauvons nos forêts !

* scolyte : Insecte qui parasite de nombreux arbres. En se nourrissant du bois tendre situé juste sous l'écorce. Il peut causer des dommages importants. La lutte contre ce ravageur repose surtout sur la prévention. Aucun traitement chimique n'existe.

✓ Eau potable/Burande Mortagne

Le Conseil municipal a adopté une motion pour défendre les intérêts de la commune au SIAEP. Des discussions sont en cours avec ce dernier pour trouver un juste équilibre et un partage équitable de cette ressource.

❖ FOCUS

Nouvellement installée sur la commune, Mme Valérie LESAUVAGE souhaite exercer son activité de praticienne en médecine holistique et alternative (Reiki, Access Bars® et Thérapie Florale). Ces méthodes de santé naturelle agissent tant au niveau physique, psychique, émotionnel, spirituel et mental.

Son cabinet « Etincelle de Lumière » se situe au 1^{er} étage de la salle des fêtes.

Contact : 07.80.97.93.01

Site internet : www.etincelle-de-lumiere.com

Une bonne nouvelle pour l'avenir « Médical » à la Tour d'Auvergne.

Après d'innombrables démarches pour trouver un successeur au Dr Valette, seul le Dr Tudose a fait part de son intérêt pour venir s'installer au cabinet médical de La Tour d'Auvergne. Le Dr Tudose consulte 2 jours par semaine (les mercredis et samedis). Il est joignable au numéro habituel du cabinet au 04.73.21.52.15.

Pour des raisons sanitaires, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous.



Lors de la reprise des travaux pour la rédaction du PLU, les bornes Armoriées de « la Pierre bastide » sont sorties de l'oubli !

Elles sont situées dans les bois de « Charlannes » pour marquer la frontière entre les Terres de La Tour d'Auvergne et celles de Murat-le-Quaire. Inscrites à l'inventaire des Monuments historiques par un arrêté du 30 Mai 1984, elles sont les vestiges encore visibles de la riche histoire de la Baronnie.

Une réflexion est engagée avec la DRAC pour les sauvegarder et les mettre en valeur.

